

Publication du document Cofrac INS ML REF 01 relatif à l'accréditation des organismes procédant à la vérification d'instruments de mesure réglementés

Ce document qui constitue durant la période de transition de 3 ans le document d'exigences spécifiques applicable aux organismes procédant à la vérification d'instruments de mesure réglementés définit les documents Cofrac applicables en fonction du référentiel utilisé pour l'accréditation à savoir soit le document Cofrac LAB ML REF 02 soit la norme NF EN ISO/CEI 17020 : 2012.

Applicable à compter du 1er janvier 2016, il présente également les modalités d'organisation des évaluations d'accréditation de transition des organismes accrédités.

En annexe, deux tables de référence croisée ont été ajoutées afin de comparer la Décision du 04 juillet 2008 établissant les exigences spécifiques applicables aux systèmes d'assurance de la qualité des organismes désignés ou agréés pour la vérification des instruments de mesure réglementés associée aux référentiels NF EN ISO/CEI 17020 : 2005, LAB ML REF 02 à la Décision du 21 octobre 2015 établissant les exigences spécifiques complémentaires à la norme applicable aux systèmes d'assurance de la qualité des organismes désignés ou agréés pour la vérification des instruments de mesure réglementés associée à la norme NF EN ISO/CEI 17020 : 2012 et au document Cofrac INS REF 02.

Ces tables qui mettent en évidence les modifications et les nouveautés apportées par la Décision du 21 octobre 2015 et la norme NF EN ISO/CEI 17020 : 2012 devraient être utiles aux organismes accrédités, aux évaluateurs et aux instances décisionnelles du Cofrac.